AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 81, rue de Dinan - RENNES.
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 44

27 MAI 1964

A NOS ABONNES

A PROPOS DE L'ENVOI DE "PHYTOMA"

A diverses reprises, des abonnés aux Avertissements Agricoles se sont plaints de recevoir irrégulièrement PHYTOMA ou même de ne pas avoir reçu certains numéros de cette revue.

Nous croyons utile de préciser à nos abonnés que, si les Avertissements Agricoles d'une part, PHYTOMA d'autre part, font l'objet d'un seul abonnement dont la Régie de Recettes du Service de la Protection des Végétaux perçoit le montant, seul l'envoi des Avertissements Agricoles est assuré par ce Service; l'expédition de PHYTOMA étant directement assumée par la Société Editrice (S.E.P.A.I.C. - 42, rue du Louvre PARIS - Ier). C'est donc au Directeur de cette Société que des réclamations devraient - éventuellement - être adressées par les abonnés qui recevraient irrégulièrement leur revue.

POIRIERS - POMMIERS

AVERTISSEMENTS

- TAVELURES

Bien que les projections d'ascospores aient sensiblement diminué, elles ne sont pas encore terminées. En conséquence, effectuer une pulvérisation avec un produit fongicide dans tous les vergers n'ayant pas reçu de traitement depuis le 17 Mai.

.../...

P.142

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

/ INFORMATIONS /

- PUCERONS - ACARIENS

Si nécessaire, profiter du traitement anti-tavelure pour lutter contre ces ravageurs. L'emploi des endothérapiques (= systémiques) est actuellement particulièrement indiqué.

- OIDIUM

Poursuivre la lutte chimique tout en prenant soin d'enlever les pousses oïdiées.

POMMES DE TERRE

/ AVERTISSEMENTS /

- MILDIOU

- Primeur et demi-primeur

Sur toutes les cultures dont la récolte n'est pas prévue avant le 13 Juin, effectuer un traitement :

1°) - Dès réception de cet avis, dans les parcelles situées dans une zone où des taches ont été repérées.

2°) - Le 1er ou le 2 Juin, pour les autres secteurs.

- Conservation et semence

Dans toutes les cultures où la levée a eu lieu avant le 10 Mai, réaliser un traitement au début de la semaine prochaine.

Pour les pommes de terre dont la levée est intervenue après le 10 Mai, attendre un avis de la Station.

Il faut considérer que le stade levée est atteint lorsque 75 % environ des plants ont leurs premières feuilles bien apparentes.

RAPPEL

Tout traitement fongicide lessivé par des pluies importantes doit être renouvelé immédiatement, sans attendre un nouvel avis de la Station.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
F. BARBOTIN et G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. DELOUSTAL.